



## Elections de nos élèves au CMJ !

publié le 11/10/2022

S'est tenue lundi 10 octobre l'élection des jeunes conseillers municipaux de la Ville de Cognac. Une occasion pour l'établissement de clore plusieurs semaines de vie démocratique intense !

### Descriptif :

Lundi 10 octobre, les élèves du Collège Félix Gaillard ont voté pour élire leurs représentants au Conseil Municipal des Jeunes de la ville de Cognac. Une initiative citoyenne engagée par la municipalité qui vient conclure de la plus belle des manières deux semaines intenses de vie démocratique dans notre établissement. Félicitations à tous les candidat(e)s pour leur engagement et aux équipes de Vie scolaire et aux professeurs principaux pour avoir assuré l'organisation et la bonne tenue de ces élections.

Elections des délégués de classe, élections des éco-délégués, élections au conseil d'administration, élections au Conseil de Vie collégienne, élections au Conseil Municipal des Jeunes... Depuis deux semaines, le collège Félix Gaillard baigne dans une joyeuse frénésie électorale : profession de foi, campagne électorale, vote dans les urnes, dépouillement... Les élèves de la 6e à la 3e ont accompli leur devoir citoyen en permettant que leurs représentants s'emparent de la vie démocratique au sein des instances de l'établissement et au-delà.

Les délégués de classe vont pouvoir jouer leur rôle de porte-parole de leur classe auprès des enseignants et des autres adultes de l'établissement. Le conseil de la vie collégienne va favoriser l'implication des élèves dans la vie de leur établissement. Les éco-délégués vont poursuivre et amplifier le projet d'éducation au développement durable et soutenir notre label E3D, les jeunes conseillers municipaux vont pouvoir s'engager dans la vie citoyenne de la ville de Cognac.

Toutes nos félicitations à Louna, Hugo, Louis, Philémon, Leslie ; Kessy, Coline, Lexia, Mohammed, Chiara, Mounir, Ericka, Livia, Océane, Aïdan, Sacha, Sofia, Airmane, Aline, Edson, Enzo, Inès, Mathis, Lucie, Siloé, Ilias, Norah, Nolan, Lorenzo, Evana, Louis, Lara, Sukaina, Célia, Sneyana, Maël, Maelys, Logan, Guillaume, Laure, Ethan, Valentine, Louis, Gweltaz, Mathis, Younès, Moustapha, Kenza, Tom, Chadi, Thomas, Enzo, Nolwenn, Lucas, Liloo, Anas, Léa, Justin, Léane, Elina, Emile, Lise, Marine, Noa, Hélyna, Sérafin, Arthur, Sylvain, Sophia, Tym, Ziane, Adam, Alexis, Nathan, Sophia, Trécy, Mounir, Camilla, Shayanna, Hyllan, Nohan, Edgar, Lovane, Denzel, CHloé, Gabin, Victorine, Louis, Mathéo, Antonin, Paulin, Timého, Maël, Matthieu, Sacha, Iban, Mathilde, Stella, Adeline, Méline, Marouane, Dawson, Alexis, Mathis, Nathan, Samia, Stella, Luna, Laurine, Nathan, CLément, Lilly, Louis, Gaspard, Aubin... et bravo à tous les candidat(e)s qui ont défendu leur projet avec respect et détermination.

Place maintenant à la mise en œuvre d'actions et de projets afin d'assurer la réussite et le bien-être de tous !



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.